

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2019



Etaient Présents :

- ◆ Monsieur Jean-François BURETTE, Président
- ◆ Madame Dorothee LEMAIRE, Vice-présidente
- ◆ Madame Dominique SAINTY, Secrétaire
- ◆ Claude RECHE, Trésorier
- ◆ Docteur Pierre MARY, Vice-président
- ◆ MARESCAUX Marie-Andrée, Administrative
- ◆ Madame CASTIGLIONE Vita, Infirmière
- ◆ Docteur Philippe CACHERA
- ◆ Madame ANDRIS Régine, Députée suppléante
- ◆ Monsieur FRANQUET Julien, Attaché parlementaire de Mr CHENU
- ◆ Monsieur CARTA Bruno, Mairie de Denain

Etaient excusés :

- ◆ Mademoiselle Anne-Sophie CARLIER, secrétaire-adjointe
- ◆ Monsieur le Docteur Pierre MERIAUX, trésorier-adjoint
- ◆ Monsieur Jérémie MAES, infirmier
- ◆ Madame WROBEL Gwladys, diététicienne
- ◆ Monsieur BOCQUET Alain, Président de la C.A.P.H
- ◆ Monsieur Jean-René BIHET, Vice-président C.A.P.H
- ◆ Monsieur LEFEBVRE Michel, Conseiller départemental
- ◆ Monsieur Fabien ROUSSEL, Député
- ◆ Madame Anne GOSSELIN, D.D.C.S
- ◆ Monsieur Claude FAUQUET, Président du C.R.O.S
- ◆ Monsieur Xavier BERTRAND, Président de la Région des Hauts de France
- ◆ Monsieur Jean-René LECERF, Président du Département du Nord
- ◆ Monsieur FIERS Martial, Directeur adjoint de la D.R.J.S.C.S
- ◆ Monsieur COMYN, Maire de la commune d'Hérin



INTRODUCTION

Monsieur Jean-François BURETTE accueille les participants et les remercie de leur présence. Un bilan d'activités est remis à chacun.

Il énumère les différents partenaires : la CAPH, le C.N.D.S, les mairies de Denain et de Douchy pour leur soutien financier. Il souligne l'importance de l'hébergement des Centres Hospitaliers de Denain et de Saint-Amand sans lesquels il serait difficile de délivrer des prestations médicales en toute sécurité comme les épreuves d'effort.

Le Président rappelle l'importance des différents partenaires afin d'offrir des prestations de qualité à un prix modique pour l'ensemble des sportifs. Car ces examens ont un coût non négligeable et ne sont pas remboursés par les Caisses d'Assurance Maladie. Ce qui pose des problèmes sur un territoire avec beaucoup de précarité.

Malgré leurs différentes demandes de rencontre avec le Ministère, la Région et le Département, les nombreux courriers auprès de ces derniers (voir les copies sur le Site Internet de l'Association avec les réponses quand il y en a), il apparaît qu'on reste sourd à nos sollicitations.

En évoquant les partenariats des villes de Denain et de Douchy les Mines, il regrette que les autres municipalités de la C.A.P.H (46 communes) n'aient pas répondu favorablement à la demande d'aide réalisée à titre exceptionnel pour le changement de l'ergocard dont l'acquisition avoisine les 32.000 €. Matériel indispensable pour la réalisation des épreuves d'effort et que sans cet outil, il ne sera plus possible d'accueillir certains sportifs qui ont besoin de connaître non seulement leurs seuils mais doivent répondre à l'obligation du suivi médical exigé pour les athlètes sur liste ministérielle (Loi n° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage dite Loi Buffet)

Il enchaîne sur toute l'énergie dépensée par les bénévoles pour le montage des dossiers et la déception suite aux différents désengagements (exemple récent le F.D.V.A).

Mme ANDRIS est surprise d'apprendre que les Maires de la C.A.P.H ont été contactés car conseillère municipale à Abscon, elle n'a pas vu passer cette demande. En septembre, le Président et la Secrétaire ont rencontré les représentants de la commission Sports de la C.A.P.H pour évoquer cet équipement et il leur a été conseillé de faire participer les sportifs.

La Secrétaire ajoute que les sportifs de la C.A.P.H ont mal pris cette nouvelle tarification bien que la participation exigée soit modique, de plus le Comité a appliqué 2 tarifs afin de veiller à ce que les plus démunis bénéficient d'un coût encore plus bas (C.M.U – Etudiants).

Le Président fait un rappel sur le désengagement successif des Instances : de 43.030 € en 2006, 16.000 € en 2012 pour finir à 4.600 € en 2018. Le tableau sera joint au procès-verbal.

COMITE ET PERSONNEL

Le Président laisse la Secrétaire présenter le PowerPoint.

I. Comité

Comme toute association de type Loi 1901, les 2 structures de Denain et de Saint-Amand sont gérées par un Comité constitué de :

- ✓ 1 président : Jean-François BURETTE
- ✓ 2 Vice-présidents : Dorothee LEMAIRE et Docteur MARY
- ✓ 1 secrétaire : Dominique SAINTY
- ✓ 1 secrétaire-adjointe : Anne-Sophie CARLIER
- ✓ 1 trésorier : Claude RECHE
- ✓ 1 trésorier-adjoint : Docteur Pierre MERIAUX
- ✓ Membres actifs

Suite à l'Assemblée Générale de ce jour, Le Comité se réunira ultérieurement pour élire son nouveau Comité Directeur 2019

II. Equipe Médicale et Paramédicale

la Secrétaire insiste sur la diversité de l'équipe médicale et paramédicale qui permet de proposer tous les examens exigés par les Fédérations (des sports de combat au parachutisme).

Apparemment le Plateau Technique de Médecine du Sport de Denain est le seul dans la Région des Hauts de France à délivrer ces examens au même endroit. Bien sûr, pour certains examens, on fait appel au secteur libéral denaisien (cardiologues pour les échos, oto-rhino-laryngologiste pour les audiogrammes). Le sportif ne s'occupe de rien, tout est organisé par le Secrétariat.

Il est rappelé que tous les prestataires sont en cumul d'activités : médecin libéral, médecin hospitalier, psychologues, diététiciennes de l'hôpital de Denain et de Saint-Amand, etc... Seule la secrétaire bénéficie d'un mi-temps.

III. Une mission de Santé Publique

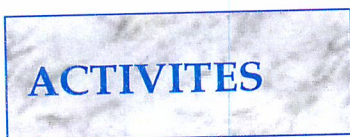
Le Docteur MARY, vice-président, rappelle le rôle essentiel des centres médico-sportifs notamment dans la prévention de la mort subite du sportif ainsi que dans la lutte contre le dopage.

A laquelle s'ajoute le suivi longitudinal des athlètes inscrits sur liste ministérielle (*arrêté du 28 avril 2000 qui fixe la nature et la périodicité des examens médicaux pour les sportifs de haut niveau*)

IV. Le Bilan Médical

Le Plateau Technique de Denain accueille les sportifs sur liste ministérielle, le niveau national et les reprises au sport en raison de la délivrance de certains examens comme l'épreuve d'effort. D'ailleurs, la proximité du service des Urgences permet d'effectuer en toute sécurité cet examen [*cf : recommandations de la Société Française de Cardiologie*].

Le centre médico-sportif de Saint-Amand s'oriente plutôt vers les sections sportives scolaires et le sport loisir avec la délivrance d'un examen de base (*VNCl, E.C.G de repos et E.F.R.*).



La Secrétaire annonce une augmentation du nombre de passages sur les 2 structures par rapport à 2017

Egalement pour le nombre d'examens qui est en très nette progression. La Secrétaire rappelle que l'organisation d'un bilan complet demande la présence de plusieurs professionnels de santé et peut multiplier le nombre d'examens pour le même sportif.

Elle effectue un résumé des différents histogrammes présentés et invite les participants à la contacter pour des compléments d'informations :

- Population sportive : toujours peu de féminines
- Niveau sportif : on constate un retour du haut niveau qui s'était effondré en 2017 (à signaler qu'une action de communication a été effectuée auprès des sportifs et des nouvelles ligues Hauts de France)
- Tranches d'âges : beaucoup de jeunes (scolaires) et sports de niveau national et haut niveau puis une baisse entre 30 et 40 ans avec une reprise à partir de 50/60 ans.
- Disciplines : bien entendu les disciplines des grands clubs de proximité (basket, foot, hand etc...) mais aussi les sports de combat (bilan ophtalmo) et les individuels qui ont besoin de connaître leurs seuils.

Vacations Médicales et paramédicales

Ces histogrammes mettent en évidence la grande disponibilité des médecins à une époque où la pénurie de médecins du sport est à déplorer. A noter, la présence de médecins retraités qui permet d'accueillir des sections sportives scolaires et/ou des clubs sur une journée.

Activité Paramédicale :

- Activité diététique : en baisse et la demande de participation n'encouragera pas les sportifs à solliciter des conseils diététiques. Dommage sur un territoire où sévissent le surpoids et l'obésité
- Activité podologique : en baisse, seul un club en a fait la demande en 2018
- Activité psychologique : activité liée au retour des athlètes sur liste ministérielle

Les Interventions SPORT/SANTE

La secrétaire apporte quelques informations sur les différentes actions réalisées au cours de l'année 2018

Les Scolaires

Grâce au fonds C.N.D.S, plusieurs actions ont été délivrées à destination essentiellement des jeunes collégiens (des sections sportives scolaires ou non), dans le cadre de la lutte contre la sédentarité ? l'obésité et les conduites addictives (un set de table est remis à chaque élève).

Un merci est au passage adressé aux établissements scolaires du secteur, qui nous font maintenant confiance, depuis plusieurs années.

Forums et Stands :

Les équipes sont souvent sollicitées pour tenir des stands et délivrer de nombreux conseils : Forum des Associations à Denain et à Douchy les Mines, Course des Ptis Copains Solidaires avec le Secours Populaire

Clubs et Fédérations

Peu de demandes, sinon le Club d'athlétisme de Douchy, qui fait appel chaque année au C.M.S pour :

- ✓ une intervention sur l'Equilibre alimentaire destinée aux jeunes athlètes (et à leurs parents), bien encadrés par les entraîneurs et les membres du Comité.
- ✓ Une 2^{ème} intervention sur le Dopage et les Conduites Dopantes à destination des adolescents et des entraîneurs

Prévention et Lutte contre le Dopage

⇒ 3 actions :

- ✓ Témoignages et Tabous avec la projection de 2 films en partenariat avec le cinéma d'arts et d'essais de Douchy :
 - Sur la ligne : à destination du tout public avec la participation du Dr MATON de l'A.M.P.D
 - La Petite Reine : à destination des Sections Sportives Scolaires
- ✓ E.A.D Douchy les Mines : interventions auprès des adolescents

Le Site Internet

Le Site Internet, moyen incontournable, de la communication et de l'information. De surcroît, les « surfeurs » peuvent consulter et télécharger gratuitement une nombreuse documentation.

Les statistiques laissent apparaître un nombre de passages constant dont les sources sont très diverses.

La Documentation

De nouveaux documents sont réalisés, grâce au recrutement d'un infographe, afin d'étoffer les interventions (coût moins excessif que faire appel à une Société) et sont mis à la disposition du public via le Site Internet. Ils concernent tout public mais contiennent toujours des conseils pour les sportifs.

En 2018, un projet sur un Livre de Recettes « Sportifs, à vos Fourneaux » a pu voir le jour grâce à au concours DEFI SOLIDAIRE organisé par la Mutualité Française des Hauts de France et à l'aide d'intérêt local de Monsieur Michel LEFEBVRE, conseiller départemental.

BILAN FINANCIER

Evolution des Dépenses et des Recettes :

Le Président commente le bilan financier qui fait apparaître un négatif de près de 4.000 €. Il a déjà longuement évoqué les problèmes de trésorerie en début de séance.

Les recettes ne suivent pas les dépenses surtout que la participation financière pour les sportifs de la C.A.P.H n'a été sollicitée qu'à partir de Novembre.

La Secrétaire intervient en précisant que la subvention C.A.P.H étant versée en début d'année, on peut calquer l'activité sur le montant alloué. Par contre, la baisse du C.N.D.S n'a été connue que fin Octobre et versée en Décembre. Elle souligne également que ce budget a été presque divisé par 3. En 2019, le C.N.D.S n'existera plus et elle se demande si on pourra poursuivre la prévention santé en milieu scolaire ou auprès des clubs notamment pour La Lutte contre le Dopage.

L'Avenir 2019 :

Le Président pense qu'il leur faudra réduire l'activité si on ne trouve pas d'autres partenaires et surtout arrêter certaines prestations comme l'épreuve d'effort si l'ergocard ne peut être remplacé. Il ajoute qu'un dossier a été déposé au Conseil Régional fin Décembre pour cette acquisition.

Le Président se dit très préoccupé de l'avenir de la structure pour l'accueil des athlètes sur liste ministérielle. Certes, il sera possible de continuer d'accueillir des sportifs pour un examen basique ou arrêter l'activité plusieurs mois afin de changer l'ergocard.

D'autres courriers et demandes seront encore une nouvelle fois adressés aux Instances afin d'attirer l'attention de ces dernières sur le sort de ces structures quand tant de sportifs peinent à trouver des prestataires médicaux pour satisfaire l'exigence des demandes de licences.

Madame ANDRIS promet de faire remonter au Député de la 19^{ème} tous ces éléments afin qu'il puisse intervenir au mieux sur les dossiers.



FIN DE REUNION

Jean-François BURETTE

Président

Docteur Pierre MARY

Vice/Président

Dorothée LEMAIRE

Vice/Présidente



Dominique SAINTY

Secrétaire

Claude RECHE

Trésorier